



**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE**  
**LE JEUDI 11 NOVEMBRE 2021, 18H30**  
*Ayant lieu à l'Aréna de la Ville de La Prairie, 250 rue du Vice-Roi, La Prairie*  
*Salle polyvalente 4*

**ORDRE DU JOUR :**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
2. PRÉSENCES ET QUORUM
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
5. DOSSIERS DE GESTION DE GAVLAP
  - 5.1. ÉTAT DES RÉSULTATS
  - 5.2. PASSEPORT VACCINAL
6. CPA LA PRAIRIE
7. AHM LA PRAIRIE
8. JDLM
9. SUJETS DIVERS
10. HUIS-CLOS
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous. Il est 18h35.

## **2. PRÉSENCES**

**Étaient présents :** Manuel Tavares, président  
Luc Léveillé, trésorier  
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie  
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie  
Michael Lembo, Représentant du service du génie, Ville de La Prairie  
Yves Ricard, représentant JDLM

**Participaient aussi :** Judith Camiré, directrice générale GAVLAP  
Isabelle Rouleau, adjointe administrative GAVLAP

**Était absent :** Pierre Vocino, vice-président  
Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie  
Caroline Varin, Directrice service des loisirs, culture et vie communautaire,  
Ville de La Prairie

**IL Y A QUORUM**

**2021-11-020**

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Anthony Gauthier  
**APPUYÉ PAR** monsieur Luc Léveillé  
Et résolu unanimement :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté,

**ADOPTÉE**

## **4. 2021-11-021**

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 OCTOBRE 2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Chassé  
**APPUYÉ PAR** monsieur Yves Ricard  
Et résolu unanimement :

**QUE** le procès-verbal soit adopté

**ADOPTÉE**

#### **4.1. Suivi du dernier procès-verbal**

Bref retour sur le comité RH qui sera formé lorsque le conseil sera à nouveau complet.

MT \_\_\_\_ ML \_\_\_\_

## **5. DOSSIERS DE GESTION DE GAVLAP**

### **5.1. ÉTAT DES RÉSULTATS**

Mme Judith Camiré explique l'état des résultats du mois d'octobre 2021.

Les administrateurs souhaitent voir l'état des résultats annuel le mois prochain.

Un surplus est à prévoir à la fin de l'année. Discussion sur l'utilisation de ce surplus qui sera poursuivie au cours de la prochaine réunion.

### **5.2. PASSEPORT VACCINAL**

À l'égard des nouvelles consignes gouvernementales prenant effet le 15 novembre prochain (retrait de la limite de la capacité d'accueil mais obligation de présenter le passeport vaccinal pour accéder au bâtiment), le conseil recommande que le statu quo soit maintenu jusqu'à nouvel ordre afin d'observer comment réagissent les arénas environnants.

## **6. CPA LA PRAIRIE**

Monsieur Anthony Gauthier mentionne que la chaleur est de retour dans les gradins. Tout va bien pour le CPA, les activités ont repris leur cours normal.

M. Gauthier discute des grillages à remanier dans le local 144. Il accepte la proposition d'agrandissement de la section des grillages que lui a soumis Mme Camiré.

## **7. AHM LA PRAIRIE**

Monsieur Normand Chassé n'a rien à ajouter, tout va bien avec le hockey mineur.

## **8. JDLM**

Monsieur Yves Ricard souligne que les assouplissements au niveau scolaire ont peu d'impact vu le nombre assez élevé de jeunes vaccinés. Il y a peu de changements du côté du Collège.

## **9. SUJETS DIVERS**

Explication de réparations effectuées ou à venir, par Mme Judith Camiré et M. Michael Lembo :

- Compresseur 1 réparé.
- Pompe de glycol réparée.
- Pompe de chimique difficile à remplacer, mais suivi en cours.
- L'unité Munters : compresseur pas réparé mais en commande.

M. Michael Lembo fait un suivi au niveau de la mécanique du bâtiment.

Une expertise externe a fait le tour du bâtiment et selon celle-ci, il n'y aurait aucun enjeu majeur. Il soutient qu'il est normal que certains petits problèmes aient lieu compte tenu de la fermeture des systèmes dû à la COVID.

Concernant la dalle de béton, il pourrait être intéressant selon lui d'ajouter une couche de béton ainsi qu'un scellant. Cependant, il n'y a pas d'enjeu majeur à court terme puisque la dalle ne subit pas de cycles de gels/dégels.

Il ne reste que l'unité Multistack à régler avec un expert externe afin de maximiser l'économie d'énergie.

La ville fera la demande afin que les planchers de lattes de vinyle des salles et des bureaux soient changés en totalité puisque ceux-ci sont défectueux.

La prochaine réunion se tiendra le 9 décembre 2021.

**10. HUIS-CLOS**

Le huis-clos n'a pas été demandé.

**2021-11-022**

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Chassé

**APPUYÉ DE** monsieur Yves Ricard

Et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit et est levée à 20h00 ;

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Manuel Tavares, président

\_\_\_\_\_  
Michael Lembo, secrétaire